Le **Groupe Pasteur Mutualité** est un groupe mutualiste d'assurance, née en 1858 par décret impérial, sous l'impulsion de trois médecins. Il est actuellement administré par des **professionnels de santé**
.

Le groupe couvre une large gamme de services apportés aux professionnels de la santé, pour répondre à leurs besoins en matière de santé, prévoyance, responsabilité civile professionnelle, multirisque du cabinet, épargne-retraite, autonomie, assurances de prêt, habitation et automobile.

La gestion du groupe par les professions de santé, assure à ses adhérants une parfaite réponse à leurs attentes.

Le Docteur **Michel Cauzagade** est le président du groupe Pasteur Mutualité . Notre société est très ancienne, nous confie-t-il. Elle concerne les professionnels de santé. Nous adhérants représentent environ 30% du corps médical et 10% des autres professions de santé.

Ecoutez l'interview de Michel Cauzagade ICI Le groupe Pasteur Mutualité, à son mot à dire sur l'organisation des soins en France. Actuellement, nous nous attachons à **promouvoir le rôle de l'activité physique**
. C'est au cœur des préoccupations du groupe Pasteur Mutualité.

Notre rôle de mutuelle, s'exprime parfaitement au travers des **systèmes de prévention**. Si un jour il devait y avoir un partage plus clair, entre les régimes de base obligatoires et les régimes complémentaires facultatifs, la prévention aurait une place particulière. Elle devrait certainement être mieux pris en charge par notre groupe. Nous avons une large vision, qui entend contribuer à redonner toute sa place à l'activité physique, en tant que moyen de prévention, pour rester en bonne santé. Il faut prescrire de l'activité physique.

Nous avons modifié nos garantis, pour que nos adhérants puissent à la fois bénéficier d'un **Pro**

gramme Action
, ou d'un
Programme Stimul
.

Un partenariat action a été signé avec la **CAMI**, qui est la fédération qui s'occupe de sport et du cancer. Ce partenariat, comprend une proposition d'activités physiques coordonnées, et bien évalués, pour nos adhérants souffrants de maladies, et un programme de formation, qui est à destination de nos sociétaires médecins, et professionnels de santé. Le but est d'affiner leur prescription en la matière, pour qu'elle soit la plus pertinente et adaptée aux besoins de leurs patients. Nous allons développer ce programme dans la région de Marseille, de Bordeaux et sur Paris.

Nous avons signé également un autre partenariat avec uns société qui s'appelle **STIMUL**, pour une prévention de première ligne. Elle s'adresse à l'ensemble de nos adhérants, pour sensibiliser à la prévention. Ainsi, avant que la maladie ne se déclare, faire comprendre à nos sociétaires, qu'une activité physique adaptée va tendre à prévenir son apparition.

Dans le cadre de nos contrats, nous facilitons les contacts entre nos adhérants et ces deux sociétés. Nous prenons en charge financièrement, dans le cadre de ces contrats, l'**objet connecté**
dont l'adhérent a besoin, ou l'inscription à un
club sportif
agréée et adapté à la personne.

Nous avons l'ambition de donner les moyens aux professions de santé, de s'approprier ces nouvelles technologies, pour qu'elles soient intégrées dans leurs schémas thérapeutiques préventifs, prédictifs et totalement personnalisés.

Michel Cauzagade.

Président du Groupe Pasteur Mutualité

Ecoutez l'interview de Michel Cauzagade ICI